

Pour une
action
éducative
ambitieuse

Les évolutions des temps de vie des enfants, les mutations de la société et la demande d'action éducative exprimée par les familles ont profondément modifié l'approche de l'animation des groupes d'enfants.

Cela conduit à imaginer des formations professionnelles diplômantes ou qualifiantes orientées vers une action éducative de qualité.

Les Francas proposent au public le plus large possible un savoir-faire en matière de formation professionnelle dans le champ de l'éducation. Avec un réseau de plus de 1000 employeurs associatifs sur l'ensemble du territoire national et de 3000 collectivités locales partenaires, les Francas forment, chaque année près de 10000 amateurs BAFA- BAFD et 4000 professionnels.

Les formations proposées sont conçues dans une démarche d'éducation populaire, elles constituent un lieu d'échange et d'expertise sur les pratiques professionnelles animées par un réseau d'intervenants - animateurs, formateurs, enseignants, chercheurs, experts.

L'offre de formation proposée par les Francas s'étage sur trois niveaux de formation diplômante :

- le CQP : Certificat de qualification professionnelle « Animateur périscolaire »,
- le BPJEPS : Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « Loisirs tous publics »,
- le DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, mention « Développement de projets, territoires et réseaux ».

et sur un programme complémentaire comportant de nombreuses actions de formation continue d'une durée de 2 à 5 jours.

les francas

L'éducation en mouvement !

Renseignements, devis & inscriptions

Francas de Lot-et-Garonne

1832 route de Villeneuve - 47190 Aiguillon - 09 84 32 43 74

Renseignements : Annelise Zélie - animation-formation@francas47.fr - 06 95 56 97 78
www.francas47.fr - rubrique « Formation Pro. »

Francas d'Aquitaine

44-50 boulevard George V - 33000 Bordeaux - 05 57 77 28 10 - contact@francas-na.fr

Dossiers d'inscription et devis : Alice Lartigau - alartigau@francas-na.fr

Renseignements : Marie Bernard - mbernard@francas-na.fr - 06 43 60 96 13

Téléchargez les dossiers d'inscription des différentes sessions sur : www.francas-na.fr
rubrique « Formation professionnelle »

Date limite
d'inscription
15 mars 2019



Pour une
action
éducative
ambitieuse

« Animateur périscolaire »

Formation en alternance
à Aiguillon
du 27 mars 2019 au 30 octobre 2019

Une formation professionnelle pour animer des groupes d'enfants dans les différents temps éducatifs périscolaires et pour développer des démarches d'activités adaptées au public.



Formation diplômante de la branche professionnelle de l'Animation, habilitée par la CPNEF « animation ».

* Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur périscolaire »

Animateur, Animatrice périscolaire

Capable d'accueillir les enfants et les familles dans les temps périscolaires, de concevoir un projet d'activités, de conduire des temps d'animation péri et extra scolaires, en direction des enfants.

Type de poste

Animateur, animatrice enfance sur les temps extra scolaires et péri scolaires, animateur, animatrice de séjours de vacances.

Trois modules préparant aux compétences professionnelles

Positionnement

-> 21 heures

UC 1 : Maîtriser la spécificité des temps d'accueil périscolaire (35h en centre de formation et 52h en entreprise).

-> 87 heures

UC 2 : Préparer un projet d'animation pour les publics enfants (63h en centre de formation et 60h en entreprise).

-> 123 heures

UC 3 : Maîtriser les outils et les techniques nécessaires à la mise en oeuvre d'actions d'animation (98h en centre de formation et 88h en entreprise).

-> 186 heures

Conditions d'admission

- Être âgé ou âgée de 17 ans au moins (au premier jour de la formation)
- Ne pas faire l'objet d'une interdiction d'encadrement de mineurs.
- Justifier d'une expérience dans l'animation, avoir déjà encadré un groupe d'enfants dans le cadre d'un accueil périscolaire.

Le BAFA n'est pas un pré requis réglementaire, mais il constitue une base appropriée pour commencer un CQP « Animateur périscolaire ».

Possibilités de financement

- **Vous êtes en cours d'emploi :** Renseignez-vous auprès de votre employeur (période de professionnalisation, plan de formation entreprise, projet de formation individuelle, CPF...)
- **Vous êtes demandeur ou demandeuse d'emploi :** Prenez contact avec votre conseiller ou conseillère Pôle Emploi ou mission locale... Contrat de professionnalisation, CIF-CDD, aide spécifique du Conseil Départemental pour les bénéficiaires du RSA, aide individuelle de la Région Nouvelle-Aquitaine, accompagnement SESAME par la DDSC (sous certaines conditions)...

Organisation de la formation

- 217 heures en centre (7 semaines)
- 200 à 220 heures en situation professionnelle dans une structure éducative déclarée en ACM
- 10 à 15 stagiaires

Principe

- **Alternance et tutorat :** une combinaison d'apports théoriques et de pratiques professionnelles sur un rythme approximatif d'une à deux semaines par mois.

Equipe pédagogique

Animée par le formateur référent, la session est assurée par une équipe pédagogique et professionnelle expérimentée.

Lieu

Le centre de formation est situé à Aiguillon.

Public concerné

Cette formation s'adresse à toutes personnes salariées ou non exerçant ou souhaitant exercer dans des structures d'animation, des accueils collectifs de mineurs, des collectivités territoriales...

**Coût de la formation
2500 euros**

Le CQP « Animateur périscolaire » donne à son titulaire la qualification « d'animateur diplômé », (il est comptabilisé dans la proportion d'animateurs brevetés : 50% en accueil de loisirs).

L'obtention du CQP « Animateur périscolaire » donne une équivalence pour une des quatre UC du BPJEPS « Loisirs Tous Publics » (UC4).

**Construisez votre parcours de formation professionnelle
du CQP au BPJEPS !**